ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
Onepoint
75116 - Paris
29, Rue des Sablons

DATE
Mercredi 5 juin

LIEU
29, Rue des Sablons
75116 Paris

PARTICIPATION
200 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53

Séminaire

Intelligence artificielle : un game changer pour la supervision financière ?

Séminaire organisé en association avec Onepoint

ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS onepoint.

L'avènement de l'intelligence artificielle a entraîné des changements significatifs dans divers secteurs, et les activités bancaires, assurantielles et financières ne font pas exception.

L'IA act, texte-cadre régulant l'intelligence artificielle dans l'UE, fondé sur une identification des niveaux de risque et d'obligations adaptées à ces niveaux, représente une étape cruciale, établissant le premier cadre commun européen en matière d'IA, pour la rendre plus sûre et respectueuse des droits fondamentaux de l'UE.

L'IA conduira-telle à une évolution naturelle des outils et des processus de contrôle du secteur financier où la technologie et l'intelligence humaine travailleront de concert pour fournir des services financiers plus performants et adaptés ou jouera-t-elle un rôle, plus transformatif, de « game changer » pour la finance et sa supervision ?

Ce séminaire vise, dans un premier temps, à revenir sur le concept, les potentialités, les limites de l'IA et sur la portée des métamorphoses des activités financières susceptibles d'être automatisées ou redéfinies par l'IA ou sous l'influence de l'IA.

Les intervenants se pencheront aussi sur l'impact de l'IA dans la supervision des activités financières, explorant les nouvelles possibilités qu'elle offre ainsi que les défis associés. Une attention particulière doit être accordée, pour les superviseurs, à la gestion des données, à la transparence des algorithmes et à la conformité réglementaire des modèles reposant sur l'IA, ainsi qu'à l'évaluation des risques et des défis éthiques, juridiques, réputationnels et sociétaux qui émanent de l'IA.

Des exemples concrets mettront aussi en lumière les succès de l'IA dans la supervision financière, illustrant comment ces technologies ont été mises en oeuvre avec succès pour résoudre des problèmes spécifiques, notamment dans les activités de compliance.

Enfin, à l'aune d'exemples et de cas d'étude, nous explorerons les meilleures pratiques et les erreurs à éviter lors de l'intégration de l'IA dans la supervision financière et nous aborderons les limites et les défis que les changements technologiques liés à l'IA peuvent comporter, notamment en termes d'éthique, d'organisation des approches de supervision et d'emploi.

PROGRAMME

Introduction générale : l'IA Act, socle de la règlementation européenne
Intervenants: Denis BEAU (Banque de France)

L'IA, composantes techniques
Intervenants: Marc GARDETTE (Microsoft France)

Premier panel : Intelligence artificielle, contours et enjeux

Quels sont les acteurs présents et comment assurer un écosystème équilibré ?
Intervenants: Benoît COEURE (Autorité de la concurrence)

Quels contrôles des données ?
Intervenants: Claude CASTELLUCCIA (CNIL)

Impacts et enjeux de l'IA au sein d'une direction de la conformité d'un établissement bancaire
Intervenants: Jacques SUDRE (La Banque Postale)

Deuxième panel : L'IA et son application concrète

L'IA au service de la réglementation en matière de finance durable ?
Intervenants: Iris LUCAS (AMF)

Lucia, l'outil ACPR-Banque de France
Intervenants: Julien URI (ACPR)

L'IA au service de la compliance et de la LCB-FT
Intervenants: Vincent GUÉRIN (Onepoint)

Conclusion
Intervenants: Pervenche BERES (Association Europe - Finances - Régulations (AEFR))